

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE – Séance du MERCREDI 27 MARS 2018

Date de convocation : 21 mars 2018 - Date d'affichage : 21 mars 2018

Nombre de délégués : En exercice : 35 - Présents : 24 – Pouvoirs : 7 - Votants : 31

L'an deux mille dix-huit, le 27 mars à 20h30, le Conseil communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en mairie du Mesnil Saint Denis, sous la Présidence de Monsieur Jacques PELLETIER

### PRESENTS

**CHEVREUSE** : Anne HERY LE PALLEC, Bernard TEXIER, Philippe BAY, Sébastien CATTANEO, Catherine DALL'ALBA, Patrick TRINQUIER, Jean-Philippe MONNATTE  
**CHOISEL** : Alain SEIGNEUR  
**LE MESNIL ST DENIS** : Evelyne AUBERT, Daniel DOUX, Michel ROMAIN, Quentin ABOUT, Dominique DARIO, Cédric CHAUVIERE,  
**MILON LA CHAPELLE** : Jacques PELLETIER  
**SENLISSE** : Christophe GASPARINI, suppléant de M Claude BENMUSSA  
**SAINT FORGET** : Jean-Luc JANNIN  
**ST REMY LES CHEVREUSE** : Dominique BAVOIL, Myriam SCHWARTZ, Jacques CAOUS, Dominique MENARD, Jean-Claude MONTAGNON, Agnès BOSDARROS, Jean-Louis BINICK

### POUVOIRS

**CHEVREUSE** : Caroline VON EUW donne pouvoir à Mme DALL'ALBA,  
**LE MESNIL ST DENIS** : Véronique DEZ donne pouvoir à Evelyne AUBERT,  
Marie-Christine BIHOREAU donne pouvoir à Michel ROMAIN  
**SAINT LAMBERT DES BOIS** : Bernard GUEGUEN donne pouvoir à Mme HERY  
**ST REMY LES CHEVREUSE** : Gérarda BRUNELLO donne pouvoir à Dominique BAVOIL,  
Dominique JOURDEN donne pouvoir à Dominique MENARD,  
Dominique DUFRASNES donne pouvoir à Agnes BOSDARROS

### ABSENT(E)S EXCUSE(E)S

**CHEVREUSE** : Caroline VON EUW  
**DAMPIERRE EN YVELINES** : Jean-Pierre DE WINTER  
**LE MESNIL ST DENIS** : Véronique DEZ, Marie-Christine BIHOREAU, Aimeric D'ANNOVILLE  
**LEVIS ST NOM** : Anne GRIGNON, Jean-Pierre MOREL  
**SAINT LAMBERT DES BOIS** : Bernard GUEGUEN  
**ST REMY LES CHEVREUSE** : Gérarda BRUNELLO, Dominique JOURDEN, Dominique DUFRASNES  
**SENLISSE** : Claude BENMUSSA  
**SECRETAIRE DE SEANCE** : Philippe BAY

### ORDRE DU JOUR :

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Validation du PV du Conseil Communautaire du 1<sup>er</sup> mars 2018
3. Débat d'orientation budgétaire
4. Questions diverses

Le Président sortant, M PELLETIER, ouvre la séance à 20h40

Arrivée de M BINICK à 21h00, 22 délégués présents.

Arrivée de M JANNIN à 21h05, 23 délégués présents.

Arrivée de M MONTAGNON à 21h08, 24 délégués présents.

## 1. Approbation du procès-verbal du 1<sup>er</sup> mars 2018

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> mars 2018, envoyé préalablement aux conseillers pour validation, n'a pas fait l'objet d'observations particulières préalables. Le PV est adopté à la majorité des membres présents ou représentés.

Concernant la remarque de M ABOUT au sujet de la GEMAPI, délibération 2018.02.08, de la séance du 13 février, le Président indique ne pas avoir reçu les éléments complémentaires à rajouter au compte-rendu. M ABOUT précise les avoir envoyés au Président. M About accepte la proposition de renvoyer son mail afin de pouvoir intégrer sa remarque au compte-rendu de la séance d'aujourd'hui.

La question de M About était la suivante :

« Comment ont été calculées les part de GEMAPI pour justifier cette nouvelle taxe :

- le SIAVHY : 220 861,83 €
- le PNR : 73 778,00 €
- le SMAGER : 3 816,90 €

Comment ont été décidées ces enveloppes et notamment les hausse comme le PNR ?

Quels sont les programmes ? »

La réponse du Président : Chaque Syndicat propose un programme de travaux, validés par ses propres instances délibérantes. Le SIAHVHY et le SMAGER sur base d'un programme pluriannuel déjà en cours, le PNR sur base d'un programme d'action prévisionnel intitulé « programme d'action prévisionnel 2018 - proposition de cotisation de la CCHVC ». L'augmentation, relative, des travaux du PNR s'explique par la nécessité de faire des travaux de protection et d'entretien. A noter que le programme du PNR a fait l'objet d'explications complémentaires, envoyés à tous les conseillers préalablement. Le PNR, notamment M François HARDY, responsable de la mission Environnement, c'est tenu et se tient toujours à la disposition des élus de la CCHVC pour donner des explications complémentaires.

## 2. Délibération 2018.03.05 - Débat d'Orientations Budgétaire

Le Président rappelle que l'étude du budget primitif 2017 de la CCHVC a été faite par la Commission Finances en date du mardi 13 mars 2018, puis par les membres du Bureau en date du mercredi 19 mars 2018.

Le Président précise que le rapport d'orientation budgétaire porté préalablement à la connaissance des conseillers a fait l'objet d'un travail de fond avec notamment des éléments de comparaison pluriannuels. Il précise également que le FPIC, cette dépense contrainte, représente toujours une part importante des dépenses de la CCHVC (82%). Il expose ensuite les différents éléments du ROB.

Le Président cède la parole à M BAVOIL, Président de la nouvelle Commission développement économique et tourisme. M BAVOIL, aimerait créer des outils comme un Club des entrepreneurs, un centre de télétravail / coworking sur St Rémy à proximité de la gare et des commerces, avec un travail collaboratif avec la CCI et le PNR.

M ABOUT aimerait connaître avant tout dans quel but et avec quels objectifs communs aux 10 communes de la CCHVC ce développement est prévu. Il rappelle que les commerces de proximité ne sont pas une compétence intercommunale. M BAVOIL précise que cela dépendra des moyens que l'interco pourra mettre à disposition, l'intercommunalité pouvant s'occuper des commerces de proximité pour un effet de synergie.

M BAVOIL aimerait aussi développer l'attractivité du territoire par le tourisme avec cette problématique particulière que le territoire dispose de trois antennes, disposant chacun de différentes ressources et mode de fonctionnement. La gestion et financement du fonctionnement de la future maison de l'écomobilité étant aussi un sujet spécifique. Certes, le PNR ne pourra plus dans le futur exercer sa compétence tourisme, la CCHVC ne pourrait néanmoins s'y substituer, ne serait ce qu'au regard de l'importance du territoire couvert. Mme AUBERT souligne que la CCHVC ne pourra pas non plus se passer des ressources et des missions du PNR. Une action commune serait à envisager.

M JOURDEN rappelle l'importance de certains évènements locaux comme la Route des 4 Châteaux (*Course pédestre nature sur chemins au coeur du PNR sur le thème du sport-nature-culture traversant les allées des parcs des châteaux de Mauvières, Breteuil, Méridon et Coubertin*). Il aimerait voir cette course, crée il y a 15 ans et aujourd'hui limitée à 3000 coureurs adultes et 800 jeunes, intégrée dans le cadre du financement intercommunal.

Le Président donne ensuite la parole à Mme HERY, Présidente de la commission haut débit, numérique et vidéoprotection. Pour le haut débit, elle précise avoir une ambition modérée, la montée en débit sur le territoire étant quasi opérationnelle. Pour la vidéoprotection, elle aimerait assurer une cohérence territoriale et pour cela lancer en 2018 une étude, permettant tout d'abord l'état des lieux puis d'autre part une recherche de subvention pour l'ensemble du projet avant de faire des propositions aux communes. Pour l'acquisition du matériel informatique par les communes, elle aimerait généraliser l'accès à une tarification intéressante.

A la demande du président, Mme Evelyne AUBERT, Présidente de la commission mobilité, transport et liaisons douces, prend la parole pour souligner que le sujet des mobilités est crucial pour les habitants du territoire. L'étude ITER en cours permet entre autres d'avoir une base de discussion avec Ile de France mobilités. M BAVOIL précise qu'il faudrait aussi être à l'écoute de l'Iter pour sortir des éléments d'intérêt.

Quant à l'Ecomobilité, Mme AUBERT précise que l'objectif est d'améliorer cette proposition de transport avant la fin de l'expérimentation prévu en octobre 2018. Une réunion de travail avec M FLINOIS, le responsable de la société 'Clem, a déjà eu lieu et une nouvelle séance est programmée sous peu.

M ABOUT exprime son souhait de voir prendre en charge davantage le tourisme au sein de la CCHVC et rappelle les Jeux Olympiques à venir tout comme le Raiders Cup, une manifestation de golf d'importance internationale se déroulant en septembre prochain au Golf national de St Quentin en Yvelines. Il aimerait pouvoir happer les retombées économiques de cet évènement sur le territoire de la CCHVC. Mme AUBERT précise que le PNR a été contacté à ce sujet en 2016, que c'est malgré tout assez compliqué de s'insérer dans un évènementiel de ce type et que le PNR sera présent avec un stand sur site pour la promotion de produits locaux et la diffusion d'éditions papier. Aussi, la réservation des hébergements est pilotée par l'organisation depuis les US, un sujet sur lequel la collectivité n'a pas beaucoup d'influence. M BAVOIL souligne qu'il est sans doute trop tard pour mener une action d'envergure mais qu'on peut essayer de capter davantage l'attention sur le territoire.

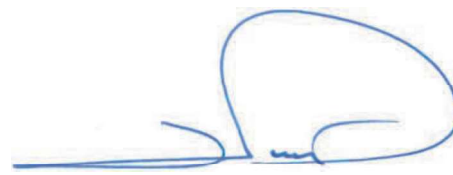
M BAVOIL aimerait, avant septembre, une parution du magazine communautaire « Les Echos de la Vallée » précisant les nouvelles vice-présidences et leurs délégations, les nouvelles commissions de travail, puis des zooms sur GEMAPI, l'autopartage et le FPIC.

### 3. Questions diverses

Concernant la **composition des commissions**, le Président propose de réunir le Bureau le mardi 3 avril à 8h30 afin de décider de la répartition des conseillers au sein des 4 commissions de travail. Sur le principe, il est favorable à une intégration de conseillers municipaux hors délégués communautaires et de laisser chaque maire libre des modalités de sélection. Les communes moins importantes pourront proposer des suppléants. Quant aux maires, le Président propose de les intégrer comme membre de droit de chaque commission.

Mme HERY précise que cela nécessite probablement une adaptation du règlement intérieur pour formaliser davantage ces règles. M ABOUT estime que les commissions devraient être ouvertes à tous, et pas uniquement aux membres de la majorité. M SEIGNEUR tout comme Mme BOSDARROS soulignent la nécessité de pouvoir s'appuyer sur les savoirs d'autres conseillers municipaux. M JANNIN est également favorable à une intégration d'autres conseillers dans les commissions afin de pouvoir répartir la charge de travail. M SEIGNEUR demande si la commission tourisme et développement économique est unique. Le Président répond de manière affirmative. Mme AUBERT précise qu'il n'est pas utile d'avoir trop de personnes au sein de ces commissions.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président remercie les délégués pour leur présence et lève la séance à 22h15.



Jacques PELLETIER  
Président